



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE  
EN VUE DE LA PROTECTION DE LA FORET  
ET DE L'ENVIRONNEMENT CONTRE L'INCENDIE



## "Prévention des risques contre l'incendie : l'autoprotection des habitations par l'application rigoureuse du débroussaillage".

**9h00 - 9h30 : Accueil des participants** par M. Sauvan, Président du Pays A3V, par M. Collomb, Président des Communes Forestières 04, ainsi que par le Colonel Bardo, Secrétaire Général de l'Entente Interdépartementale.

**9h30-10h15 : Eléments de réglementation et rôle de chacun concernant les dispositifs de prévention des incendies (dont le débroussaillage).**

*Intervenants : DDAF 04 et Observatoire de la Forêt Méditerranéenne.*

**10h15 – 11h15 : Quelle démarche et quels moyens pour l'application de la loi sur le débroussaillage obligatoire ? Outils méthodologiques, moyens financiers, moyens réglementaires, rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre du débroussaillage.**

*Intervenants : ONF 04, DDAF 04 et maire d'une commune ayant mis en place une opération de débroussaillage obligatoire.*

**11h 15 - 11 h 30 : Pause**

**11h30-12h15 : Principes, techniques et intérêt du débroussaillage obligatoire pour l'autoprotection des habitations.**

*Intervenants : ONF 04 et OFME*

**12h15 – 12h30 : Questions éventuelles**

**12h30 Repas offert par le Pays A3V et les Communes Forestières**

**14h30-17h30 : Démonstration commentée de débroussaillage**, sur la commune d'Annot, pour présenter les pratiques techniques du débroussaillage, l'utilité technique et stratégique pour la sécurisation, les étapes...

*Intervenants : Entente Interdépartementale pour la Protection de la Forêt, ONF et entreprise Latil.*

Merci de nous renvoyer par fax votre réponse avant le 07/09/06 aux coordonnées ci-dessous :

**Union Régionale des Communes Forestières PACA**  
**A l'attention de M<sup>elle</sup> Laure Castelli**  
**Pavillon du Roy René – CD7 Valabre - 13120 Gardanne**  
**Tel : 06.83.39.18.93. - Fax : 04.42.51.03.88**

Madame, Monsieur..... Qualité : .....

- Participera à la journée.
- Prendra part au déjeuner.
- Ne participera pas à la journée.